

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du Jeudi 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael,

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Absente excusée : DOTTAIN Laurence, BEUGNIET Pierre.

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 06 23

Objet :

Achat parcelle C263 et C 264 quartier Perdiguière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'opportunité d'acquérir deux parcelles cadastrées C263 d'une surface de 1240 m² et C264 d'une surface de 2 400 m² et situées quartier Perdiguière, dans le cadre d'une succession de Georges Cicion. Ses héritiers ont manifesté le souhait de faire don de ces parcelles à la commune. Il leur a été proposé d'en faire l'acquisition pour une montant de 100 €. Cette offre a été acceptée par Mme Sylvie Libeer-Cicion.

Une délibération est nécessaire pour autoriser le Maire à effectuer cette acquisition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

-Adopte la proposition d'acheter les parcelles C263 et C264, quartier Perdighière,

-Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 07/07/2025

AR Prefecture

006-210600573-20250626-250623-DE
Reçu le 04/07/2025 p. 1
Publié le 04/07/2025

Nombre de conseillers en exercice : 22
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 20

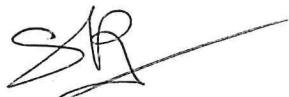
Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par Vallauri Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par SABLAYROLLES Rolande, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Contre : /

Abstentions:

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 07/07/2025

AR Prefecture

p.2

006-210600573-20250626-250623-DE
Reçu le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025